

Date : Le lundi 12 décembre 2022
 Heure : 18h30 (19h22) à 21h30
 Lieu : Salle du personnel de l'école

COMPTE-RENDU

Étaient présent(e)s:

Mme Chantale Bouchard M. Bernard Déry
 Mme Véronique Leblanc Mme Véronique Dorval
 Mme Nathalie Flashcner Mme Andrée Robitaille
 Mme Sonia Falardeau Mme Marie-Claude Bouchard
 Mme Mireille Faucher Mme France Beauséjour
 Mme Andrée-Anne Goudreau

1- OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Mme Bouchard présente Mme Goudreau qui sera la nouvelle direction à compter du retour des Fêtes.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

C.E.-2022-23-1	Il est proposé par Mme Véronique Dorval et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.
----------------	---

1.3 Intervention du public

Aucune intervention.

1.4 Adoption du procès-verbal du 24 octobre 2022

C.E.-2022-23-2	Il est proposé par Mme Marie-Claude Bouchard et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 24 octobre 2022.
----------------	--

Suivi du procès-verbal :

- Pour ce qui est du sujet du traiteur : un service serait intéressé (ABC lunch). Mme Bouchard a écrit, mais nous attendons leur retour (ils veulent venir voir les lieux). Il y aurait donc une ouverture, mais cela n'est pas garanti de fonctionner. Mme Bouchard a relancé le Croquignolet, mais encore il n'y a encore personne pour remplacer Mme Hélène.
- Mme Karine de Hollain (parent) se questionne au sujet des micro-ondes (les enfants pourraient l'utiliser par eux-mêmes). Mme Falardeau indique que c'est une règle CSS que les enfants ne peuvent pas faire fonctionner les micro-ondes, c'est l'adulte responsable qui doit s'en charger. Il y a une certaine logistique à avoir en lien avec le manque de personnel.
- Période de dénonciation : la courte phrase à écrire mise en place pour ceux et celles qui vivent une situation d'intimidation.
- Affiche pour ralentir la circulation : elles sont commandées. On ne sait pas encore qui va les installer.

1.5 Courrier reçu

Ville de Québec : en lien avec un consentement pour intégrer des bacs de compostage. Mme Bouchard va transférer le lien.

Conteneurs : cela reste à voir pour en obtenir.

2- DÉCISION

2.1 Budget SDG ☐

- Allocation du MEQ : il y a une bonne différence par rapport à l'an dernier : bonification par enfant pour ceux qui sont inscrits 3 jours par semaine.
- Frais de garde : ce que les parents payent.
- Les augmentations : inflation et augmentation de salaire des employés en lien avec la nouvelle convention collective.
- Dépenses : salaire, fourniture et alimentation (activités que les enfants font + matériel).
- Aucun surplus ni déficit, mais on prévoit d'avoir un surplus ou un déficit quand même à cause des tempêtes ou autre.
- Les surplus sont conservés pour l'école et revient pour les enfants. Il faut le dépenser pour l'année en cours. Il y a un montant gelé, mais il appartient aux écoles. S'il a à être dégelé, ça revient au SDG.

C.E.-2022-23-3	Il est proposé par Mme André Robitaille et résolu unanimement d'adopter le budget du SDG.
-----------------------	--

2.2 Activité porte ton pyj'

- Au profit d'Opération Enfant soleil et Découvreurs à la course.
- 24 février. 2\$ pour un pyj' et 1\$ pour un toutou (fondation).

C.E.-2022-23-4	Il est proposé par Mme Véronique Dorval et résolu unanimement d'adopter l'Activité porte ton pyj'.
-----------------------	---

3- CONSULTATION

3.1 Photo scolaire année scolaire 2023-2024

Relancer Photo Repensée avec le commentaire pour les photos de groupes.

4- DISCUSSION

4.1 Comité anglais

- Le comité est composé de Miss Josée, Miss Gabrielle et Mme Bouchard (Mme Goudreau après les Fêtes).
- Première rencontre : les parents souhaitent qu'on ait une discussion pour une bonification de l'anglais. En anglais (autre que 6^e), on se retrouve avec un enseignant qui a une partie de tâche et il n'y a pas d'accompagnement (les enseignants d'anglais ne peuvent pas être en même temps dans l'école). Un arrimage est en train d'être fait, un Drive a été fait, avoir des manuels.
- Bonification de l'anglais : Miss Josée suggère des diners animés en anglais, offrir des opportunités (pendant les cours d'art, le prof va discuter avec les élèves), offrir des cours en parascolaire, augmenter une période de plus d'anglais par cycle en 5^e (on doit jouer dans la grille matière pour l'éduc, aller dans le sens du projet éducatif).
- Il faut sonder les parents, mais c'est une grosse discussion (il faudra formuler les questions pour ne pas créer de fausses attentes aux parents, attendre pour le projet éducatif). Il faut expliquer tous les impacts que cela peut avoir. 2024-2025.
- Matériel pour l'école : les enseignants d'anglais fabriquent beaucoup leur matériel, car ça peut être encombrant d'avoir des cahiers d'exercices. Possibilité d'avoir un abonnement numérique? On veut que cela reste à l'école. Accompagnement de la part de la CP (Heather Moore) pour plus de formation.
- Aide des parents : pour l'instant on a seulement le parascolaire. Les parents sont prêts à participer aux rencontres du comité d'anglais.
- Section anglais dans le plan de travail des enseignants?
- Mme Noura au SDG : elle était enseignante d'anglais dans son pays, mais elle pourrait animer des midis en anglais.

5-

INFORMATION

4.1 Information de la directrice

- Prévvision de clientèle : assez stable, malgré que nous soyons plein, nos groupes ne sont pas à pleine capacité (22 groupes).
- On va rechercher plus d'élèves que ce qu'on peut recevoir (137%).
- Faire des demandes pour des classes modulaires plus rapidement, car les écoles débordent.
- Collecte de sang : 15 février 2023 : retour après 2 ans de pandémie. Les élèves de 6e seront préparés pour cela.
- Serre Hydroponique : on va faire tirer un plant par classe, laisser les autres à la table des départs. Éventuellement, fines herbes et fleurs.
- Mme Bouchard en profite pour dire un petit pour son départ.

4.2 Information du personnel

- Vente de calendrier et foulard... 80\$
- Manque quelques éducatrices, on perd Mme Manon qui part pour de nouveaux défis.
- Visite d'une athlète le 19 décembre : Jessy Lacourse

4.3 Information du président du CÉ

- M. Déry rapporte que les équipes sportives amènent beaucoup de positif à l'école. Nous aurons bientôt les mini Rapides.

4.4 Information du Comité de parents

- Il y aura la désinstitutionalisation de St-Louis-de-France et St-Yves.
- Cadre relatif pour les inscriptions
- Maternelle 4 ans : l'ouverture de classe est limitée par manque d'espace. C'est surtout pour les enfants qui n'ont pas de place en garderie.
- École secteur Legendre : au moins 1 met 4 ans.
- Code vestimentaire : truc et document envoyé. Façon de faire de d'autres écoles qui peuvent être intéressantes.

4.5 Information du CA

- Octroi d'un contrat de construction : école secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette; réfection de l'enveloppe extérieure, des finis intérieurs, mise à niveau des systèmes mécaniques/électriques et autres travaux connexes – lot 2023.
- Octroi d'un contrat de construction : école secondaire De Rochebelle – Pavillon Félix-Leclerc; réfection des finis intérieurs, mise à niveau des systèmes mécaniques/électriques, ajout d'un ascenseur et autres travaux connexes.
- Dépôt des états financiers 2021-2022 et rapport de la firme comptable Lemieux Nolet.
- Présentation du Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un centre de services scolaire ou d'un conseil d'établissement (Partie 2 numéro 29, en date du 29 juillet 2022 dans la Gazette officielle du Québec)
- Dépôt du rapport d'analyse du sondage sur les pratiques communicationnelles du centre de services scolaire des Découvreurs.

6-

AUTRES SUJETS

5.1


7- **FERMETURE**


6.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil (30 janvier 2023)

6.2 Levée de l'assemblée

C.E.-2022-23-5	Il est proposé par Mme Sonia Falardeau et résolu unanimement de lever l'assemblée à 21h11.
----------------	---

André-Anne Goudreau
Direction

 Document joint à l'envoi courriel

 Document déposé sur place